

213C0233
FR0010404780-OP003-AS03

20 février 2013

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

KLEMURS S.C.A.

(Euronext Paris)

Le 19 février 2013, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société KLEMURS déposée par Morgan Stanley & Co. International plc, agissant pour le compte de la société anonyme Klépierre (cf. D&I 213C0223 du 19 février 2013).

La note d'information de la société Klépierre (visa n° 13-045 en date du 19 février 2013) et la note en réponse de la société KLEMURS (visa n° 13-046 en date du 19 février 2013) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué publié ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte du 21 février 2013 au 8 mars 2013 inclus.

Morgan Stanley & Co. International se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société Klépierre, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions KLEMURS non détenues par l'initiateur.

Une procédure semi-centralisée par Nyse Euronext Paris est également mise en place afin de permettre la prise en charge par l'initiateur des frais de courtage des vendeurs. Il est rappelé que seuls les actionnaires qui auront apporté leurs titres à la semi-centralisation pourront bénéficier d'un éventuel complément de prix (cf. D&I et note d'information de la société Klépierre précitées).

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.